

Conseil Municipal du 2 février 2015

Décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences du Conseil Municipal

- Contrat de maintenance téléphonie Mairie
- Contrat de maintenance téléphonie Chanteclair
- Signature d'un contrat d'assurance dommages ouvrages avec la société SMABTP

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé .

ADMINISTRATION GENERALE :

- Dénomination d'un bâtiment **(Adopté à l'unanimité)**
- Mise en place d'un référent sécurité routière **(Adopté à l'unanimité)**

FINANCE :

- Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la fourniture de services associés **(Adopté à l'unanimité)**
- Débat d'Orientation Budgétaire

TRAVAUX :

- Convention d'occupation domaniale pour installation et hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur **(Adopté à l'unanimité)**
- Approbation du rapport annuel de la Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées **(Adopté à l'unanimité)**

VIE LOCALE :

- Convention pour le Chantier Educatif Permanent 2015 **(Adopté à l'unanimité)**
- Convention de cession de données avec la CAF du Pas-de-Calais 2015 **(Adopté à l'unanimité)**
- Convention de mise à disposition gratuite de locaux à l'association Solidarité Arts et Sports **(Adopté à l'unanimité)**
- Le Développement Social Durable des Territoires de la Région Nord Pas-de-Calais **(Adopté à l'unanimité)**